FICHE DE POSTE : Coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale du Loiret

Réf :

Version 1

Date : 29 mars 2021

Employeur : EPSM Georges Daumézon pour le compte de la Communauté Psychiatrique de Territoire

UF: 0100 Direction générale

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Coordonnateur de projet

<u>Famille de métier</u>: MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION <u>Sous famille de métier</u>: Organisation, Coordination, Animation et Conduite de projet

Cadre réglementaire et contexte :

L'ARS accompagne les acteurs des territoires mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des projets territoriaux de santé mentale (PTSM), encadrés par le décret du 27 juillet 2017, par le financement de postes de coordonnateurs de PTSM.

La mise en place d'un coordonnateur PTSM permet de faciliter la déclinaison du projet territorial et de maintenir la dynamique collective engagée autour de l'amélioration du parcours de santé mentale. Le PTSM est la feuille de route stratégique de la politique de santé mentale dans le département du Loiret. Il comprend des actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale afin de prévenir la souffrance et les troubles psychiques et améliorer le parcours de santé et de vie des personnes souffrantes par une prise en charge de qualité, coordonnée, sans rupture et centrée sur leurs aspirations. Ce dernier a été validé début 2021 et doit maintenant faire l'objet d'un déploiement et d'une évaluation en continu. Il a été élaboré et il est porté par la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT), organe de gouvernance porteur du PTSM. L'EPSM Georges Daumézon et le Centre Hospitalier de Montargis en sont les membres fondateurs. La CPT rassemble les acteurs de la santé mentale publics et privés, les professionnels de santé libéraux (CPTS), les représentants des usagers, les acteurs du champs médico-social publics et privés, les collectivités territoriales, le Groupement hospitalier de Territoire.

Le coordonnateur du PTSM exerce ses missions sous la responsabilité du bureau de la CPT et a vocation à être un interlocuteur privilégié de l'ARS. Il travaille en étroite collaboration avec les chefs de projet du PTSM. Il facilite la coordination et la collaboration entre les structures. Il s'assure de la cohérence des actions portées par la CPT et les Conseils Locaux de Santé Mentale, ainsi que celles prévues dans les schémas départementaux de cohésion sociale il communique afin d'améliorer la visibilité des dispositifs. Il propose des modalités de suivi et d'évaluation des actions.

Position dans la structure :

- Rattachement hiérarchique du poste au directeur de l'EPSM Georges Daumézon, représentant de la Communauté Psychiatrique de Territoire ;
- Rattachement fonctionnel au bureau de la Communauté Psychiatrique de Territoire.

Relations fonctionnelles:

Directions des affaires générales ; directions des soins ; encadrement ; médecins de l'EPSM et du CHAM ; membres de la Communauté Psychiatrique de Territoire.

<u>Partenaires externes</u>: Direction de l'offre sanitaire de l'ARS, délégué départemental ARS, partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux positionnés sur le territoire, professionnels de santé libéraux, représentants des usagers, des patients et des familles, organismes institutionnels et services de l'Etat (Education Nationale, Justice, Protection Judicaire de la Jeunesse, Conseil Départemental, collectivités locales, services préfectoraux, DDCSPP...), CLS, CLSM, Commission Spécialisée Santé Mentale (CSSM) du CTS.

Organisation du travail:

- Poste à temps plein

- Repos : fixes (samedi dimanche)
- Organisation du temps de travail : cycle RTT
- Les horaires de travail et la gestion des absences relèvent de la direction des affaires générales de l'EPSM

MISSIONS

Missions générales :

- ✓ En lien avec les acteurs concernés, assurer le pilotage opérationnel du PTSM (mise en œuvre, suivi des projets, actions et des indicateurs, contractualisation avec l'ARS).
- ✓ Animer et préparer les travaux de la CPT (animation des réunions, organisation administrative : logistique, invitations, préparation des supports, restitutions).
- ✓ Contribuer à / accompagner la mise en place des actions du PTSM, en lien avec les chefs de projets.
- ✓ Déployer les outils nécessaires au suivi et à la coordination de projet (reporting, annuaires, outils de communication...).
- ✓ Favoriser une dynamique partenariale structurée visant à renforcer les articulations entre la médecine de ville, le secteur hospitalier, le médico-social et le social nécessaire au parcours de santé mentale (lisibilité de l'offre sur le territoire, meilleure interconnaissance mutuelle, valorisation d'initiatives locales, conception d'outils de coordination, procédures d'adressage...).
- ✓ Etre l'interface avec les dispositifs existants sur le territoire afin d'assurer leur articulation avec le parcours spécifique de santé mentale, en lien avec le représentant de la CPT et les membres du bureau : Dispositif d'appui à la coordination (DAC), contrats locaux de santé (CLS), conseils locaux de santé mentale (CLSM), Réponse accompagnée pour tous (RAPT), Communauté 360°, projet médical partagé du Groupement hospitalier de territoire (GHT).
- ✓ Assurer la visibilité des dispositifs existants et des actions engagées auprès des acteurs et du grand public au travers d'outils de communication partagé (dispositifs mis en place, focus sur des sujets particuliers...).
- Assurer la coordination des actions du PTSM en cohérence avec celles des CLSM, du GHT.
- ✓ Définir un modèle d'évaluation comprenant des indicateurs de suivi et d'évaluation.
- ✓ Etre l'interlocuteur privilégié de l'ARS pour les questions relatives au projet et au contrat territorial de santé mentale, en lien avec le bureau de la CPT : préparation du contrat, transmission des éléments de suivi et d'évaluation des projets, actions, indicateurs, évolution du contrat (avenants…)
- ✓ Etre le relai de la stratégie régionale santé mentale pour faciliter la diffusion sur le territoire
- ✓ Etre l'interface de l'ARS sur les questions de santé mentale au sein du territoire (réponse aux AAP et AMI, suivi des projets financés, mobilisation pour des enquêtes ou remontées de terrain, cartographie des acteurs...)

RISQUES PROFESSIONNELS

Fatigue visuelle liée au travail régulier sur écran informatique

VALIDATION FICHE DE POSTE					
Agent Date :	Visa:	Directeur-adjoint Date: Visa:			

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social une copie pour le directeur-adjoint concerné

une copie pour l'agent

Toute modification de la fiche de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.

PROFIL DE POSTE : Coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale Réf : Version 1 Date : 29 mars 2021

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

BAC+ 3/5 (niveau II -licence professionnelle- à niveau 1 -master-) dans les domaines droit — management — gestion de projet, et/ ou santé.

Profils recherchés : Attaché d'administration hospitalière, Chargé de mission, Cadre de santé, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire de projet.

Déplacements fréquents sur le territoire des 3 départements (Permis B exigé)

COMPETENCES REQUISES

Savoirs:

- Connaître les politiques de santé publique et le fonctionnement du système de santé ;
- Connaître la réglementation afférente aux différents champs couverts ;
- Connaître les caractéristiques des offres en présence dans les différents champs couverts;
- Connaître le territoire ;
- Avoir des connaissances en conduite de projet et conduite du changement.

Savoir-faire:

- Conduire, coordonner, animer, évaluer un projet.
- Animer des réunions.
- Travailler en équipe (interne ou externe) et en réseau.
- Impulser et animer une dynamique de partenariat, mettre en relation les professionnels.
- Mettre en perspective les propositions et les mettre en lien selon une approche transversale.
- Savoir questionner, négocier, amener à un consensus.
- Définir des outils d'aide à la décision.
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Maîtrise des outils de communication et de bureautique.

Savoir-être:

- Aisance relationnelle et diplomatie
- Capacité à s'adapter à différents interlocuteurs
- Positionnement transversal
- Rigueur et organisation
- Esprit d'analyse
- Disponibilité et capacité d'écoute
- Aptitude à mobiliser et fédérer
- Capacité d'initiative et autonomie

VALIDATION PROFIL DE POSTE					
Agent Date:	Visa:	Directeur-adjoint Date:	Visa :		

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social une copie pour le directeur-adjoint concerné

une copie pour l'agent

Toute modification du profil de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.